



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Monuments historiques

Question écrite n° 49403

Texte de la question

M. Dominique Bousquet attire l'attention de M. le ministre de la culture sur les monuments historiques. En effet, selon certains articles de presse écrite parus récemment, une nouvelle menace, analogue aux précédentes, pèse aujourd'hui sur le patrimoine. Il semblerait que le Gouvernement envisage sur 1997 un plan d'économies qui toucherait strictement les mêmes chapitres budgétaires. En ayant bien conscience de la nécessité des restrictions budgétaires pour le bien-fondé de notre économie, il est tout de même à noter que le patrimoine est déjà le poste le plus sacrifié dans le budget initial de 1997, alors qu'il contribue d'une manière irremplaçable au développement économique et touristique de nos régions et à l'épanouissement culturel commun de tous les Français, ainsi, par manque d'entretien, nos références collectives risquent de disparaître à jamais. Aussi, il lui demande de bien vouloir préciser les mesures qu'entend prendre le Gouvernement afin de préserver notre patrimoine culturel si important et attachant pour l'ensemble des Français.

Texte de la réponse

Conformément à l'objectif annoncé par le Gouvernement lors du débat budgétaire, l'impact de la réduction des crédits consacrés à la restauration du patrimoine résultant de la loi de finances initiale pour 1997 sera très fortement atténué grâce à une gestion plus dynamique des autorisations de programme. Celle-ci permettra le maintien d'un volume de travaux très proche de celui constaté lors des premières années d'exécution de la loi programme sur le patrimoine monumental. Afin de ne pas entraver la réalisation de cet objectif, justifié par le souci de ne laisser se détériorer ni l'état sanitaire de notre patrimoine, ni la situation des entreprises de restauration, le Gouvernement a décidé d'exonérer les crédits d'investissements destinés aux monuments historiques de toute régulation budgétaire.

Données clés

Auteur : [M. Bousquet Dominique](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49403

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1277

Réponse publiée le : 21 avril 1997, page 2071